

**RENDEZ-VOUS D’EXPERT**

**Réunion d’information thématique**

**Le document unique d’évaluation des risques professionnels (DUERP) en période de crise sanitaire**

**Animée par Catherine AUDIAS**

**Le jeudi 4 juin 2020,**

**en ligne, via la plateforme ZOOM.**

Face à l’épidémie de COVID-19 et à son impact sur les organisations de travail, la question de l’évaluation et de la prévention des risques professionnels a pris une place particulière, en particulier dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

L’évaluation des risques professionnels dans toute entreprise (employant au moins un salarié) recense les situations d’exposition aux risques, sur tous les lieux de travail. Elle est retranscrite dans le document unique d’évaluation des risques, support de la politique de prévention de l’entreprise.

Cette évaluation est à actualiser en raison de l’épidémie pour réduire au maximum les risques de contagion sur le lieu de travail ou à l’occasion du travail et en fonction de l’évolution de l’organisation de travail dans l’entreprise.

**Pour vous aider à identifier les enjeux liés à l’actualisation de ce document et à l’ajuster en conséquence, nous avons fait appel à Catherine AUDIAS, Consultant-formateur en management des associations de l’action sociale, experte en droit et ressources humaines.**

**Elle animera la réunion d’informations qui se déroulera le jeudi 4 juin 2020 de 10h00 à 12h30 en ligne, via la plateforme ZOOM.**

**Animation**

**Catherine AUDIAS, consultant-formateur en management des structures de l’action sociale**

**Participation**

70€ par personne

**Lieu**

Rendez-vous le 4 juin 2020 de 10h00 à 12h30 *via le lien ZOOM qui vous sera communiqué après confirmation de votre inscription.*

Attention, le nombre de participants est limité.

Nous vous remercions de vous inscrire à l’aide du bulletin d’inscription à suivre.

**Bulletin d’inscription**

**Le document unique d’évaluation des risques professionnels (DUERP) en période de crise sanitaire**

**Jeudi 4 juin 2020**

Nom de l’Association :

Nom de l’Etablissement :

Adresse :

Tel:

Nom des participants Fonction E-mail

■ ■ E-mail :

■ ■ E-mail :

■ ■ E-mail :

■ ■ E-mail :

**Inscription : 70 €uros x = €uros**

Règlement par : Chèque bancaire - CCP - Virement à l’ordre de l’URIOPSS Bretagne

**à retourner avant le 2 juin 2020 à l’URIOPSS Bretagne :**

203 G, Avenue Patton – CS 80626

35706 RENNES CEDEX 7

Tél. : 02 99 87 51 52

[e.corre@uriopss-bretagne.fr](mailto:e.corre@uriopss-bretagne.fr)